

Adhésion d'une section à la FSE

Documents requis

1. Les statuts de l'association, qui doivent être conformes aux exigences prévues par les statuts de la FSE.

- La FSE met à disposition des statuts types sur son site internet.

2. Liste du comité, avec les fonctions suivantes:

- Président
- Destinataire des factures
- Trésorier
- Responsable des membres
- Directeur de jeu
- Responsable des échecs juniors

Tous les membres du comité doivent obligatoirement être membres de la FSE.

3. Liste des membres, comprenant:

Nom, prénom, nationalité, date de naissance, sexe, adresse e-mail, téléphone, téléphone mobile (facultatif : e-mail et téléphone professionnels)

Le cas échéant: ID FIDE

Concernant la nationalité, seules les indications suivantes sont à prendre en compte:

- Citoyen suisse
- Étranger domicilié en Suisse
- Étranger domicilié dans un rayon de 20 km de la frontière suisse
- Étranger domicilié à l'étranger

4. Autres informations concernant le club:

- Site internet
- Adresse e-mail de contact
- Adresse du local de jeu
- Numéro de téléphone
- Jour de jeu

**Toutes ces informations doivent être envoyées à l'adresse e-mail mitglieder@schachbund.ch
Veuillez mettre l'adresse office@swisschess.ch en copie (CC).**

